

BTSA ACSE

Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole (Cycle 2 ans)

Le brevet de technicien supérieur agricole (BTSA), diplôme de niveau 5, permet d'exercer des fonctions de technicien supérieur au sein des nombreuses entreprises de production, de transformation, de commercialisation et d'aménagement des secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'agroalimentaire, du paysage, de l'environnement. Il prépare également à la responsabilité d'une exploitation ou d'une entreprise agricole ou "para-agricole".

PUBLIC CONCERNE

- Bachelier ou étudiant
- Adulte en spécialisation ou reconversion professionnelle
- Reconversion professionnelle
- Salarié
- Demandeur d'emploi

LIEU DE L'ACTION

CFA DE LA MAISON FAMILIALE RURALE DE QUETIGNY

33 Boulevard de Bellevue
21800 QUETIGNY

CALENDRIER DE L'ACTION DE FORMATION

<u>Dates</u> :	Du 28/08/2023 au 30/06/2025
<u>Durée</u> :	Cours : 40 semaines à la MFR (1400 heures) Milieu professionnel : 54 semaines sur le lieu d'apprentissage (1890 heures)
<u>Rythme hebdomadaire</u> :	Cours : 5 jours / semaine, soit 35 heures hebdomadaires Milieu professionnel : 5 jours / semaine, soit 35 heures hebdomadaires

NOMBRE D'APPRENTIS

15 à 18 apprentis

CONDITIONS D'ENTREE

- Age : Moins de 29 ans (dans le cadre de l'apprentissage, hors cas particuliers)
- Niveau d'étude requis pour entrer en formation : Titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent
- Conditions d'accès : Entretien de positionnement + Contrat d'apprentissage

MODALITES ET DELAI D'ACCES

Modalités d'accueil « Handicap » :

En application de la loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la MFR propose des conditions de formation adaptées pour compenser le handicap de l'apprenti (Cf. art. D5211-2 et suivants du code du travail) : horaires adaptés, modalités adaptées de validation de la formation, personnel formé à l'accompagnement spécifique du handicap (Référént Handicap : Benjamin KRAFT : benjamin.kraft@mfr.asso.fr) et accessibilité de l'ensemble des locaux (administration / lieux de formation).

Modalités et délais d'accès à la formation :

- Inscription via Parcoursup
- Entrée sans contrat d'apprentissage jusqu'à 3 mois après le premier jour de formation (statut de stagiaire de la formation professionnelle continue)

PRE-REQUIS

- S'intéresser à la gestion des entreprises agricoles et à leur environnement social, économique et juridique
- S'intéresser à la conduite des productions agricoles végétales et animales
- Disposer de compétences d'analyse des données de gestion
- Disposer de capacités de prise de décisions, d'organisation et d'autonomie
- Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale pour communiquer et argumenter
- Disposer de compétences collaboratives et d'animation d'équipe dans une démarche de projet

CATEGORIE D'ACTION (au sens de l'article L6313-1 du code du travail)

- 1° - Action de formation
- 4° - Action de formation par apprentissage

REFERENCES

- Niveau 5
- Formacode : 21052 - Gestion exploitation agricole
- NSF : 210 « Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture »
- Code Certif Info : N°83144

FINALITE DE LA FORMATION

- Développer des capacités théoriques, pratiques et les compétences professionnelles nécessaires à l'obtention du BTSA
- Acquérir des compétences techniques et théoriques
- Mobiliser des connaissances techniques pour réaliser un diagnostic et mettre en place des stratégies
- Obtenir un diplôme de niveau 5 délivré et reconnu par le Ministère de l'Agriculture
- Favoriser une meilleure insertion professionnelle dans le monde du travail

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Développer l'autonomie et la responsabilité
- Réaliser un diagnostic systémique pour le pilotage ou l'appui du système d'exploitation
- Conduire ou appuyer la mise en œuvre du système d'exploitation au regard du diagnostic
- Concevoir et évaluer un projet
- Organiser, encadrer, communiquer.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours didactiques et animés avec supports variés : supports « papier », articles de journaux, films, vidéos, visites, interventions de professionnels, sites internet...
- Pratique alterné en milieu professionnel avec suivi individualisé
- Etudes de cas et retour d'expériences individuelles et collectives
- Exercices corrigés
- Mises en situations professionnelles
- Entretiens individuels

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Salle informatique
- i-ENT (Espace Numérique de Travail)
- Plateforme 1001 lettres
- Salles pédagogiques adaptées aux enseignements et équipées de vidéoprojecteurs
- Exploitation agricole support pédagogique

ATTESTATION ET CERTIFICATION VISEE

- Attestation de suivi de formation
- Diplôme
- Livret scolaire

COMPETENCES / CAPACITES VISEES

- S'exprimer, communiquer et comprendre le monde
- Communiquer dans une langue étrangère
- Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser
- Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données
- Prendre en compte le contexte pour orienter l'activité agricole
- Assurer la gestion économique, financière et humaine de l'entreprise agricole dans une perspective de durabilité
- Raisonner une stratégie de l'entreprise agricole conciliant compétitivité et respect de l'environnement
- Conduire des systèmes biotechniques dans une perspective de durabilité
- Construire un système biotechnique innovant dans une perspective de durabilité
- Mobiliser les acquis du technicien supérieur pour faire face à une situation professionnelle

PROGRAMME DE FORMATION

		BTSA 1	BTSA 2
Projet	M11 – Accompagnement du projet personnel et professionnel	30 H	30 H
Domaine commun	M21 – Organisation économique, sociale et juridique	56 H	20 H
	M22 – Tech. d'expression, de communication, d'animation et de doc.	98 H	50 H
	M23 – Langue Vivante	42 H	42 H
	Activités pluridisciplinaires du domaine commun	/	20 H
	M31 – Education physique et sportive	34 H	38 H
Domaine Professionnel	M41 – Traitement de données	30 H	38 H
	M42 – Technologies de l'information et du multimédia	40 H	
	M51 – Diversité des agricultures et politiques publiques	24 H	50 H
	M52 – Agriculture, Environnement Professionnel et Territorial	20 H	18 H
	M53 – Gestion économique et financière de l'entreprise agricole	48 H	80 H
	M54 – Gestion sociale, administrative juridique et fiscale de l'entreprise	28 H	40 H
	M55 – Entreprise agricole, produits agricoles et marchés	30 H	10 H
	M56 – Stratégie de l'entreprise agricole	/	24 H
	M57 – Fonctionnement d'un agroécosystème	22 H	46 H
	M58 – Conduite de systèmes biotechniques	52 H	50 H
	M59 – Construction d'un système biotechnique innovant	/	50 H
	Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel	30 H	44 H
	M71 – Module d'Initiative Locale	80 H	/
Total heures de formation apprenti		700 H	700 H

SUIVI DE L'ACTION

- Emargement par demi-journée des apprentis et des formateurs ;
- Cahier de texte (papier et numérique) ;
- Livret d'alternance individuel complété par l'apprenti, le maître d'apprentissage et le responsable de formation ;
- Attestation de formation ;
- Enquête post-formation ;
- Entretiens individualisés.
- Visite en milieu professionnel

EVALUATION DE L'ACTION

Acquisition des compétences

- Evaluations individuelles écrites et orales, théoriques et pratiques en cours de formation
- Evaluation et bilan au cours de la visite en milieu professionnel
- Bulletins / Relevé de notes
- Epreuves terminales de l'examen BTSA ACSE (2 épreuves terminales) pour 50% de la note finale
- CCF pour 50 % de la note finale

Evaluation de la perception de la formation

- Accueil / Mise en commun lors de chaque session
- Bilan de fin de session
- Entretien individuel
- Rencontre de l'équipe avec les délégués des apprentis élus en milieu et fin de formation
- Conseil de perfectionnement du CFA

Evaluation de satisfaction de la formation :

- Bilan écrit en fin de formation avec les apprentis, les maîtres d'apprentissage et l'équipe pédagogique
- Enquête à 3 mois auprès des apprentis, des maîtres d'apprentissage et des financeurs
- Enquête annuelle sur le devenir des apprentis

COUT DE FORMATION (non assujetti à la TVA)

Adhésion à l'association MFR : 30 €

Frais pédagogiques de la formation : 8 391€ (Coût contrat) *

Frais d'hébergement et de restauration : Cf. Annexe Tarifs de formation

* Se référer au référentiel NPEC

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Responsables de l'action de formation : Éric PLASSARD & Gaëlle CHEVALLIER, Responsables Pédagogiques

Coordonnées des responsables : 03 80 46 35 49 / eric.plassard@mfr.asso.fr – gaelle.chevallier@mfr.asso.fr

L'équipe pédagogique est composée de 18 formateurs permanents diplômés et expérimentés (22% Diplôme de niveau 7 / 72% Diplôme de niveau 6 / 5% de Niveau 5) et de 4 formateurs non permanents (professionnels qualifiés).

DEBOUCHES

Le technicien supérieur en Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise peut occuper des emplois salariés du type gérant, chef de cultures, responsable d'élevage, animateur ou technicien-conseil, technicien d'expérimentation, contrôleur (qualité, aides ...), technico-commercial. Pour le titulaire du diplôme, l'installation en tant que chef d'entreprise agricole demeure l'orientation professionnelle la plus importante, parfois précédée d'une période de salariat dans une entreprise agricole ou dans les organisations professionnelles agricoles (OPA).

Codes ROME :

- A1405 - Arboriculture et viticulture
- A1407 - Élevage bovin ou équin
- A1410 - Élevage ovin ou caprin
- A1411 - Élevage porcin
- A1416 - Polyculture, élevage

CFA DE LA MAISON FAMILIALE RURALE DE QUETIGNY

33 Boulevard de Bellevue – 21800 QUETIGNY - Tél : 03.80.46.35.49

mfr.quetigny@mfr.asso.fr - <http://www.mfrquetigny.fr>

SIRET : 778 245 985 00024